

Nous donnons ci-après une liste des poissons comestibles (mollusques et crustacés compris, bien entendu) provenant des pêcheries commerciales du Dominion; les diverses formes marchandes sont indiquées au-dessous de chaque variété. «A» signifie que le poisson provient des eaux de l'Atlantique; «P» de la côte du Pacifique; et «I» des eaux douces de l'intérieur. Le poisson «congelé» est compris sous la rubrique «frais», attendu que ce poisson, suivant les méthodes modernes en usage au Canada, reste frais et toujours de saison.

ACHIGAN, I.

Frais.

ALOSE, A., P., I.

Fraîche, saumurée.

ANGUILLE, A., I.

Fraîche.

BAR, A.

Frais.

BROCHET, I.

Frais.

CARPE, I.

Fraîche.

CARRELET, A., P.

Frais, filets frais.

CÉLAN, P.

Frais, en conserve.

CHEVESNE (communément appelé *mulet* ou *gardon*), I.

Frais.

COLIN, A. (Pollock).

CORÉGONE (communément appelé *poisson blanc*), I.

Frais, fumé.

DORÉ NOIR, I.

Frais.

ÉGLEFIN (communément appelé *hadecque*), A.

Frais, filets frais, désossé, en conserve, séché, fumé et filets fumés.

ÉPERLAN, A., P., I.

Frais.

ESPADON, A.

Frais.

ESTURGEON, A., P., I.

Frais, œufs.

FLÉTAN, A., P.,

Frais, en conserve, fumé.